



Région académique
PAYS DE LA LOIRE



ac-nantes.fr

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) scolaire

Le **Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) scolaire** est un diplôme destiné aux personnes allophones souhaitant valider leurs compétences en langue française. Sous sa forme scolaire, il propose des épreuves adaptées à un public en âge de scolarisation dans le second degré (collèges et lycées général, technologique ou professionnel) et permet de valoriser les progrès de ces élèves en français.

Trois niveaux (A1, A2 ou B1) sont proposés aux candidats, au choix, en référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Inscription

Un élève, quels que soient son âge et sa nationalité (française ou étrangère), peut s'inscrire au DELF scolaire dès lors :

- qu'il est scolarisé dans un établissement du second degré,
- qu'il est originaire d'un environnement linguistique non francophone et non titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Pour une même session, un candidat ne peut s'inscrire qu'à un seul niveau (soit A1, soit A2, soit B1), celui de son choix, sans devoir justifier de l'obtention antérieure du niveau précédent.

Epreuves

Chaque candidat passe :

- trois épreuves **écrites** : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite ;
- une épreuve **orale** : production orale.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser au Rectorat de Nantes, Bureau DEC 2 - 2 : dec.delf@ac-nantes.fr.

M.A.J. le 14/05/2018

Dans cette rubrique

- [Diplôme de compétences en langue \(D.C.L\)](#)
- [B.I.A et C.A.E.A](#)
- [Diplôme d'Études en Langue Française \(DELF\) scolaire](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37